

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE - **FÉVRIER 2025**

# **L'ADEME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**Synthèse 2024 et perspectives 2025**

# Transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté : une accélération durable

Le rapport annuel 2024 de l'ADEME, opérateur de l'État pour la transition écologique, met en lumière une mobilisation exceptionnelle dans notre région. C'est vrai pour les projets des entreprises mais aussi pour ceux des collectivités, qui ont presque doublé leur part dans le volume total financé. Les équipes de l'ADEME ont su faire face avec efficacité à ce bond en avant inédit, avec 50 % de dossiers supplémentaires à traiter.

## En chiffres, une année de forte mobilisation, avec un volume record de projets accompagnés

En 2024, l'accélération est importante pour le financement des projets de transition écologique portés par les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi par le nombre d'acteurs accompagnés. En effet, l'État a accordé à travers son opérateur **125,4 millions d'euros d'aides financières, dont 62 % ont bénéficié aux entreprises et 29 % aux collectivités**. Le nombre de dossiers financés, quant à lui, a explosé, avec une augmentation de 54 %, soit 617 dossiers instruits par les équipes de l'ADEME.

La place centrale de la forêt dans notre région se reflète dans la part importante de la filière forêt-bois, qui bénéficie de 37 % des aides, versées aux entreprises et aux communes forestières. Ce soutien est destiné à améliorer le stockage

et la séquestration de CO<sub>2</sub>, ainsi qu'à favoriser la substitution d'énergies fossiles par le bois énergie.

Enfin, il faut noter une augmentation de la part des collectivités dans la répartition des financements par typologie de bénéficiaire. Le travail de terrain des équipes de l'ADEME auprès des acteurs publics se traduit clairement dans les chiffres. Cette année, la **mise en place de référents départementaux dédiés aux collectivités** va permettre de renforcer la proximité de terrain et le conseil auprès des territoires. Au demeurant, une organisation parallèle en direction des entreprises devrait également permettre d'accompagner davantage de projets économiques.



## Qualitativement, un renforcement du maillage des territoires et l'affirmation des réseaux de partage d'expérience pour accompagner les démarches

2024 a vu l'émergence ou la consolidation de dispositifs importants, qui viennent structurer les actions de transition écologique à l'échelle territoriale ou faire monter en compétence les porteurs de projets.

En premier lieu, la **COP régionale**, portée par l'État et la Région avec le soutien technique de l'ADEME, est venue territorialiser les engagements issus des accords de Paris, avec un volet atténuation du dérèglement climatique, un volet adaptation au dérèglement et un volet préservation des ressources. Plus de 600 participants issus de la société civile ont décidé collectivement d'organiser la planification écologique autour de six thématiques :

- Mieux préserver
- Mieux consommer
- Mieux se déplacer
- Mieux produire
- Mieux se nourrir
- Mieux se loger

La mise en réseau des meilleures pratiques et la mobilisation collective sont plus que jamais un fondement de la transformation de nos usages.

Au service de la planification écologique, il convient de souligner le **programme TETE** (Territoire Engagé Transition Écologique), qui rassemble déjà **36 collectivités** en Bourgogne-Franche-Comté. Parallèlement, le réseau

**Élus pour Agir**, lancé en 2024, fédère désormais près de **300 élus dans notre région**.

Cela renforce l'engagement local pour la transition écologique et la maîtrise collective des clefs de décryptage pour passer à l'action.

Côté entreprises, la nouvelle mesure du Fonds Vert, **Territoires d'Industrie en Transition Écologique**, a permis de soutenir 9 projets d'ampleur, alliant efficacité environnementale, production industrielle et création d'emplois.

Deux nouvelles thématiques, le **photovoltaïque** d'une part et **l'adaptation au changement climatique** d'autre part, rencontrent un franc succès, avec la réalisation de 27 études. Ces thématiques s'inscrivent dans le cadre de l'offre du Réseau Régional de la transition écologique et économique (**RT2E**).

L'État propose un accompagnement individualisé des entreprises les plus émettrices dans leur stratégie de diminution des émissions industrielles. Une première étape d'échanges et d'analyse du projet permet de les orienter vers les dispositifs d'accompagnement technique et financier les plus adaptés.

Dans le même esprit, 2024 a vu la création d'un guichet unique de l'État pour aider les entreprises à mieux identifier l'ensemble des aides publiques auxquelles elles sont éligibles : <https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>

## En 2025, l'extension de la déclinaison locale des initiatives nationales

Étendre le bénéfice des nombreux dispositifs à un maximum de collectivités et d'entreprises reste le fil conducteur de l'action de l'ADEME en 2025. Les travaux de la COP (conférence des parties régionales) fournissent un cadre solide et sans cesse actualisé à une planification écologique désormais territorialisée.

L'accompagnement des territoires se poursuivra grâce à deux dispositifs qui ont démontré leur

efficacité : le **programme TETE** (Territoire Engagé Transition Écologique) et le réseau **Élus pour Agir**. Le développement de ces outils verra la contribution de l'État s'affirmer dans le soutien aux initiatives locales.

Par ailleurs, l'État crée une mission d'appui aux projets d'adaptation au changement climatique. Cette mission sera déployée auprès des collectivités et orchestrée par l'ADEME et le Cerema dans le cadre de l'action de la COP sur le sujet.

Deux programmes supplémentaires seront déployés localement au profit des entreprises régionales. Le programme **PACTE Industrie**, financé par des certificats d'économie d'énergie, centré sur la décarbonation, et l'initiative nationale **ACT** (Accelerate Climate Transition), qui accompagne les entreprises dans la création et l'évaluation de leur plan de transition.

Dédié aux établissements de santé, le programme régional **RESET**, mené avec l'Agence Régionale de Santé et la Banque des Territoires, sera étendu à l'ensemble des sujets de la planification écologique comme l'énergie, la gestion des déchets, la mobilité ou l'alimentation.

L'année 2025, c'est enfin une série de rendez-vous clefs pour la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté :

- Le séminaire **TERADI** (voir page 17)
- La **quinzaine du réseau Élus pour Agir**, à Bligny-sur-Ouche (21) et à Dampierre-sur-Linotte (70), avec pour objectifs d'accompagner la montée en compétence des élus, de partager des retours d'expérience opérationnels et d'identifier les structures et les acteurs mobilisables en région.
- Le séminaire **"ENR, biodiversité, paysage et patrimoine"**, coorganisé avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- La **journée des Énergies Citoyennes** (Besançon)
- La **12<sup>e</sup> Rencontre de l'hydroélectricité** (Beaune)

## COMPRENDRE LES CHIFFRES DE L'ADEME

Pour tenir ses engagements de neutralité carbone, la France mobilise des sommes considérables pour abonder les projets initiés par les entreprises, les collectivités et les associations.

Ces financements sont accessibles soit à travers des enveloppes nationales, soit à travers des enveloppes régionales.

Pour les porteurs de projets, la priorité est l'accompagnement de proximité, garanti par une régionalisation des équipes de l'ADEME, adossées à des expertises transversales.

L'instruction des dossiers de financement, quant à elle, est répartie entre les équipes ADEME locales et nationales, en fonction du fléchage des enveloppes ciblées. Mais ce sont bien les composantes régionales de l'ADEME qui assurent le suivi administratif de toutes les demandes émanant des acteurs de leur territoire.

### À propos de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).

# Les chiffres clefs 2024

## PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ÉTAT VIA L'ADEME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## AIDES APPORTÉES PAR L'ADEME AUX ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

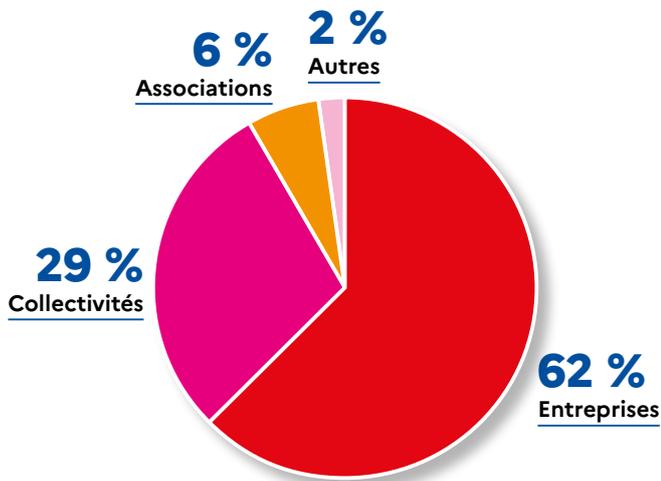
EN VALEUR

**125,4 millions d'euros**

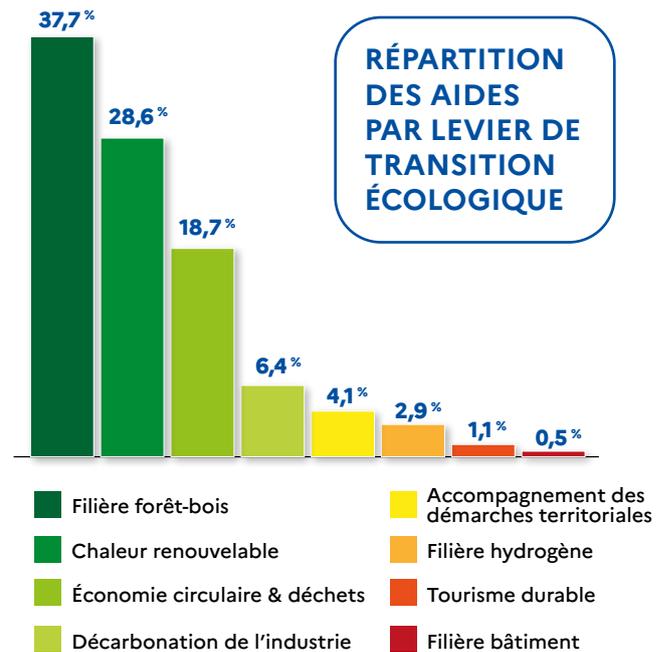
EN PART DE L'INVESTISSEMENT TOTAL

**28%**

### RÉPARTITION DES AIDES PAR BÉNÉFICIAIRE



### RÉPARTITION DES AIDES PAR LEVIER DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



## RÉPARTITION DES AIDES VERSÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT

FRANCE 2030 : **41,8 MILLIONS D'EUROS**

(recyclage ; décarbonation des transports ; décarbonation de l'industrie...)

FONDS TOURISME DURABLE : **1,35 MILLIONS D'EUROS**

(aide à l'investissement pour des structures touristiques)

FONDS MASA : **15,2 MILLIONS D'EUROS**

(repeuplement forestier et équipements de sylviculture)

(ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)

FONDS VERT : **6,3 MILLIONS D'EUROS**

(gestion des biodéchets ; dépollution de friches ; dispositif Territoire d'Industrie Transition Écologique...)

**BÉNÉFICIAIRE****Samo Lodges**

(Massingy-lès-Vitteaux, 21)

**Nature du projet**

Appel à projets « Formes émergentes de tourisme ».

**Contenu du projet**

- Création d'un accueil touristique écoresponsable comprenant six écolodges bioclimatiques, un verger de sauvegarde et un potager en permaculture.
- Création d'un parcours de découverte autour de l'écoconstruction.
- Création d'un sentier pédagogique dédié à la biodiversité, accueillant ruches, nichoirs à insectes et nichoirs à oiseaux.

**Contribution de l'ADEME**

Accompagnement et expertise technique du projet ; optimisation du volet tourisme durable ; aide à l'investissement (10 % du montant investi par l'entreprise)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

660 646 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

66 255 euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

Fonds Tourisme durable

**Résultats obtenus**

- Construction bioclimatique des logements : isolation biosourcée, optimisation de l'implantation sur le terrain, faible densité, assainissement par phyto-épuration.
- Dynamisation du territoire : approvisionnement local et en circuits courts pour la restauration et la boutique, promotion des activités de loisirs à proximité.
- Management respectueux des salariés.





## BÉNÉFICIAIRE

# SOPREMA

Un des leaders mondiaux de l'étanchéité (site de Beaune, 21)

### Nature du projet

UltimaCell : valorisation des déchets cellulosiques ultimes en une nouvelle gamme d'isolants biosourcés.

### Contenu du projet

- Identification des déchets cellulosiques ultimes susceptibles d'être valorisés en ouate de cellulose.
- Structuration d'une filière de collecte et de tri adaptée aux pratiques des industriels.
- Développement et mise à l'échelle d'un procédé de fabrication d'isolants en ouate de cellulose à partir de papiers cartons.
- Facilitation du recyclage de la glassine (papier de soie traité à la glycérine) et de gisements analogues en ouate sur toute la chaîne de valeur.
- Production industrielle de ouate de cellulose à partir de glassine et de gisements analogues.
- Renforcement de la filière d'isolation biosourcée française.

### Résultats obtenus

- Remplacement progressif de matières premières en papier graphique recyclé (ressource en diminution constante) par des matières premières abondantes actuellement non valorisables (glassine et gisements analogues).
- Structuration d'une filière industrielle nationale durable de collecte et de recyclage des déchets cellulosiques ultimes.

#### Contribution de l'ADEME

Accompagnement et expertise technique du projet ; aide à l'innovation ; aide à l'investissement  
(21 % du montant investi par l'entreprise)

#### Investissement total en faveur de la transition écologique

15,2 millions d'euros

#### Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)

3,2 millions d'euros

#### Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

France 2030



**BÉNÉFICIAIRE**

## Établissement public Préal

En charge de la réduction et de la valorisation des déchets ménagers au titre du Pôle Territorial de Coopération Économique du Haut-Doubs (Voray-sur-L'Ognon, 25)

**Nature du projet**

Engagement de long terme du territoire dans une stratégie "Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage", et plus globalement sur l'économie circulaire.

**Contenu du projet**

- Soutien de l'animation autour de l'Écologie Industrielle et Territoriale (phase de développement et de pérennisation) pour une durée de 3 ans.

**Contribution de l'ADEME**

Accompagnement en ingénierie pour expérimenter des projets coopératifs permettant d'engager l'ensemble des acteurs (collectivités, citoyens et entreprises) autour de l'économie des ressources (mutualisation et sobriété) ; partage d'expertise et mise en réseau ; aide au financement de 2 chargés de mission (56 % du montant investi par l'établissement public)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

366 019 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

205 000 euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

Crédits ADEME

**Résultats obtenus**

- Élargissement du périmètre géographique à l'échelle de l'ensemble des communautés de communes de Préal (soit de 2 à 10).
- Accélération des projets coopératifs autour des ressources d'activité et augmentation du nombre de partenaires et de bénéficiaires – notamment à travers le déploiement de la bourse aux matériaux et de la plateforme de ressources.
- Portage progressif de cette démarche d'EIT (Écologie Industrielle Territoriale) par le Pôle Territorial de Coopération Économique du Haut-Doubs.



**BÉNÉFICIAIRE****Poligny Énergie**

Filiale d'Engie Solutions (Poligny, 39)

**Nature du projet**

Délégation de service public de la commune pour la création d'un réseau de chaleur renouvelable.

**Contenu du projet**

- Création d'une chaufferie biomasse de 2,7 MWh.
- Mise en place d'une pompe à chaleur de 500 kW permettant de valoriser la chaleur fatale de la fromagerie Juraflöre.
- Création d'un réseau de 5 139 mètres permettant d'alimenter 42 sous-stations.
- Mise en œuvre d'une télégestion des chaufferies, du réseau et des sous-stations.

**Contribution de l'ADEME**

Accompagnement et expertise technique du projet ; financement de l'étude de faisabilité technico-économique (60 % du coût) ; financement d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage de la commune (60 % de la mission); aide à l'investissement (31,6 % du montant investi par l'entreprise)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

11 232 767 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

3,2 millions d'euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

Crédits ADEME (Fonds chaleur)

**Résultats obtenus**

- Production et injection dans le réseau de 10 173 MWh/an d'Énergies Renouvelables et de Récupération : 94 % issues de la biomasse et 4 % issues de la valorisation de chaleur fatale.
- Fourniture de chauffage et d'eau chaude à l'équivalent de 976 logements.
- Évitement du rejet de 2 325 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.





**BÉNÉFICIAIRE**

# Groupe coopératif Demain

(Lons-le-Saunier, 39)

## Nature du projet

Appel à projets « Recyclage des plastiques, composites et élastomères ».

## Contenu du projet

- Extension de la capacité de la plateforme de tri Trivolution avec la mise en place de la ligne Trivolution 3, qui prend en compte :
  - La miniaturisation des flux DEEE (équipements électriques et électroniques).
  - L'évolution du seuil de concentration des bromés (réglementations REACH et POP à horizon 2027).
  - L'augmentation des tonnages de plastiques induite par les nouvelles filières REP (loi AGECE).

### Contribution de l'ADEME

Accompagnement et expertise technique du projet (amélioration et surtout accélération) ; instruction du dossier de demande de financement ; aide à l'investissement (35 % du montant investi par l'entreprise)

### Investissement total en faveur de la transition écologique

CAPEX initial : 23 989 420 euros ; réévalué avec l'inflation à 25 189 420 euros

### Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)

9 millions d'euros

### Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

France 2030

## Résultats obtenus

- Capacité de traitement de 9 700 tonnes de flux entrants.
- Taux de recyclage en sortie de 69 %.
- Évitement du rejet de 5 000 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.





## BÉNÉFICIAIRE

# Entreprise d'exploitation forestière Bongard Bazot & Fils

(Saint-Péreuse, 58)

## Nature du projet

Appel à projet « Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes ».

## Contenu du projet

- Une machine de bûcheronnage avec géolocalisation intégrée, fonctionnant à l'huile hydraulique biodégradable et à l'impact au sol limité.
- Des tracks (chenilles amovibles), améliorant la portance des engins.
- Application numérique mobile de gestion du bois.
- Logiciel de gestion de l'exploitation forestière.

## Résultats obtenus

### Contribution de l'ADEME

Accompagnement et expertise technique du projet ; Instruction du dossier d'AMI ; aide à l'investissement (40 % du montant investi par l'entreprise)

### Investissement total en faveur de la transition écologique

672 251 euros

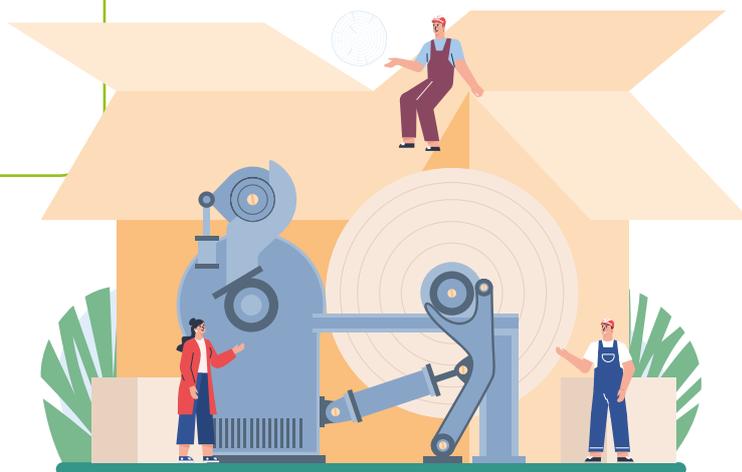
### Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)

268 900 euros

### Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

France 2030

- Augmentation de la capacité de traitement de 20 000 m<sup>3</sup> de bois
- Meilleure adaptabilité aux conditions de marché et aux conditions météorologiques
- Meilleure efficacité en forêt : optimisation des trajets et limitation des impacts au sol
- Optimisation de la gestion de l'entreprise



**BÉNÉFICIAIRE****IMASONIC**

Un des leaders mondiaux dans la conception et la fabrication de transducteurs à ultrasons appliqués à la santé, la sécurité et la qualité (Voray-sur-L'Ognon, 70)

**Nature du projet**

Production d'énergie renouvelable géothermique pour chauffer et rafraîchir les deux usines du site (nouvelle construction et bâtiment existant).

**Contenu du projet**

- Installation de deux pompes à chaleur géothermiques réversibles associées à un champ de 31 sondes de 120 mètres de profondeur. Le choix de la géothermie permet de chauffer et de rafraîchir les bâtiments pour répondre aux besoins spécifiques de l'industriel.

**Résultats obtenus****Contribution de l'ADEME**

Accompagnement et expertise technique du projet ; financement des études : faisabilité et forage test (60 % du coût) ; aide à l'investissement (40,5 % du montant investi par l'entreprise)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

1 085 201 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

439 600 euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

Crédits ADEME (Fonds chaleur)

- Production de 424 MWh de chaleur renouvelable : couverture à 97 % des besoins en chaud.
- Production de 60 MWh de froid renouvelable ; couverture à 91 % des besoins en froid.
- Substitution de 582 MWh de gaz par an.
- Évitement du rejet de 124 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.



**BÉNÉFICIAIRE****Ducerf Scierie**

(Vendenesse-lès-Charolles, 71)

**Nature du projet**

Appel à projet Biomasse « Chaleur pour l'Industrie du Bois ».

**Contenu du projet**

- Mise en place d'une installation de cogénération à partir de biomasse en remplacement d'une chaudière biomasse de plus de 15 ans ainsi que de nouvelles capacités de séchage. Amélioration de l'autonomie énergétique du site et augmentation du volume de bois sec commercialisé.

**Résultats obtenus****Contribution de l'ADEME**

Accompagnement et expertise technique du projet ; accompagnement d'une étude de faisabilité ; optimisation du volet efficacité énergétique ; instruction du dossier de demande de financement ; aide à l'investissement (43,7 % du montant investi par l'entreprise)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

19 265 000 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

8 416 600 euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

France 2030

- Création d'une capacité de production annuelle de 24 372 MWh thermiques et de 6 468 MWh électriques, soit 4 497 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> évitées.
- Amélioration de la valorisation des sous-produits générés par l'activité de transformation des bois *in situ*.
- Mise en place de capacités de séchage supplémentaires, permettant d'augmenter la production de sciage sec de qualité.



**BÉNÉFICIAIRE****HMY Group**

Entreprise spécialisée dans la production et l'agencement d'ameublements pour les espaces de vente de grandes enseignes (Monéteau, 89)

**Nature du projet**

Démarche Territoires d'Industrie en Transition Écologique.

**Contenu du projet**

- Investissement dans la modernisation des chaînes de production.

**Contribution de l'ADEME**

Accompagnement et expertise technique du projet ; Instruction du dossier ; aide à l'investissement (13,5 % du montant investi par l'entreprise)

**Investissement total en faveur de la transition écologique**

1 540 000 euros

**Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)**

208 500 euros

**Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME**

Fonds Vert

**Résultats obtenus**

- Diminution de la consommation énergétique de 1,4 MWh par tonne produite.
- Évitement du rejet de 927 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.





## BÉNÉFICIAIRE

# Établissement public Préval

Entreprise adaptée de l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) du Territoire de Belfort (90)

## Nature du projet

Appels à projets ORMAT et ORPLAST (Objectifs Recyclage Matière et Plastique).

## Contenu du projet

- Création d'une filière de valorisation de plastiques rigides dans une perspective d'économie circulaire.

### Contribution de l'ADEME

Accompagnement et expertise technique du projet ; instruction du dossier de demande de financement ; aide à l'investissement (12 % du montant investi par l'association)

### Investissement total en faveur de la transition écologique

1 789 889 euros

### Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)

216 546 euros

### Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

Crédits ADEME

## Résultats obtenus

- Capacité annuelle de traitement de 2 700 tonnes de coproduits plastiques détournés de l'incinération.





**CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ**



**Objectif**

- Encourager les salariés à se déplacer autrement que seuls en voiture sur le trajet domicile-travail.
  - Adoptée fin 2019, la Loi d’Orientation des Mobilités encourage les collectivités ayant la compétence à prendre en main l’organisation des services de mobilité sur leurs territoires et incite les employeurs de plus de 50 salariés à établir un plan de mobilité employeur et à aborder la mobilité dans leurs Négociations Annuelles Obligatoires.

**Le programme**

- Organisation et animation de rencontres annuelles pour promouvoir le challenge dans les territoires et accompagner au plus près les collectivités à se lancer dans ce défi.
- Une fois inscrits, ce sont les territoires qui mobilisent les entreprises grâce aux outils de communication créés par l’équipe d’animation.
- Enfin, les employeurs mobilisent à leur tour leurs salariés pour les inciter à participer au challenge, qui dure une semaine.
- Organisation de la cérémonie régionale de remise de prix.

**Contribution de l’ADEME**

Initiation, organisation et financement jusqu’en 2027

**Aide financière ADEME  
(sur dépenses éligibles)**

500 000 euros depuis 2021

**Origine des fonds de l’État  
opérés par l’ADEME**

Crédits ADEME (fonctionnement)

**Résultats obtenus**

Croissance continue de l’audience

	Territoires	Employeurs	Salariés	Kms durables parcourus
2021	20 territoires	148 établissements	1 761 participants	208 362 km
2024	53 territoires	361 établissements	6 606 participants	921 651 km

## ACTION TRANSVERSE



Territoire d'Échanges et de Ressources  
en Alimentation Durable et Inspirante



### Point de départ

- Besoin de structuration d'un réseau dédié à l'alimentation durable, fédérant les 35 PAT de Bourgogne-Franche-Comté.
- ➔ Un PAT (Projet Alimentaire Territorial) est un projet collectif réunissant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs.

### Contenu du projet

- Mise en réseau des acteurs régionaux.
- Appui technique aux PAT par des actions directes ou par la mise à disposition de ressources.
- Promotion des démarches alimentaires mises en œuvre sur le territoire.

### Résultats obtenus

#### Contribution de l'ADEME

Accompagnement expert ;  
soutien financier

#### Aide financière ADEME (sur dépenses éligibles)

90 000 euros (complément  
de 180 000 euros par la DRAAF  
et la Région  
Bourgogne-Franche-Comté)

#### Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

Crédits ADEME (fonctionnement)

- Programme d'animation annuel : journées d'échanges de pratiques, journées techniques, webinaires et temps d'accueil dédié aux nouveaux membres.
- Séminaire régional annuel autour des enjeux alimentaires.
- Appui technique spécifique aux travaux inter-PAT et soutien aux pratiques évaluatives en région.
- Création d'outils de communication et de collaboration : espace collaboratif (intr'ademe) accessible aux membres, animation d'un forum, diffusion d'une lettre d'infos et d'une veille (sujets techniques, évènements, financements, etc.).
- Animation régionale : mise en avant des outils, réponses aux demandes des membres et coordination avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux.



# Dynamique de coopération territoriale en soutien de la filière textile

## Point de départ

- Crise de la filière de collecte et de tri à l'échelle européenne :
  - Gaspillage vestimentaire : plus de 88 Boeing 777 quittent la Chine chaque jour pour livrer des colis de fast fashion à travers le monde et 22 % des colis gérés par La Poste sont issus des sites Shein et Temu.
  - Baisse des ventes de fripes à l'export.
  - Saturation et mise en péril des centres de tri.
  - Surabondance de pièces de mauvaise qualité, limitant le réemploi ou même le recyclage.
  - Pénurie de solutions de recyclage industriel.
- Modèles économiques des acteurs de l'ESS menacé.
  - ➔ La région Bourgogne-Franche-Comté est très concernée : la forte dépendance à l'export comme solution principale de valorisation est un facteur de risque important pour la résilience de la filière textile régionale.

## Le programme

### Contribution de l'ADEME

Initiation, organisation et financement

Origine des fonds de l'État opérés par l'ADEME

Crédits ADEME

### Résultats attendus

Émergence d'une solution durable de valorisation à l'échelle régionale

- 2023 : conduite d'une étude visant à identifier les potentiels de réemploi et de recyclage des textiles usagés.
  - 2025 : lancement d'une dynamique collective s'orientant vers des initiatives transversales sur la chaîne de valeur et territorialisées.
  - 2025 : capitalisation sur deux acteurs phares de la région
    - Losanje (Nevers) : entreprise proposant la première solution industrielle de remanufacture : créer des produits textiles à faible empreinte environnementale tout en redonnant vie à des textiles en fin de parcours.
    - Ecollant (Auxerre) : entreprise spécialisée dans le recyclage du nylon en boucle circulaire sur le territoire français. L'entreprise ambitionne de développer la première usine opérationnelle de recyclage de nylon au monde.
- ➔ Le contexte réglementaire est favorable, avec l'arrivée prochaine de l'affichage environnemental obligatoire.